

Sandrine Hebert

Chemin des Peupliers 19

1752 Villars-sur-Glâne

Tél

076 431 67 39

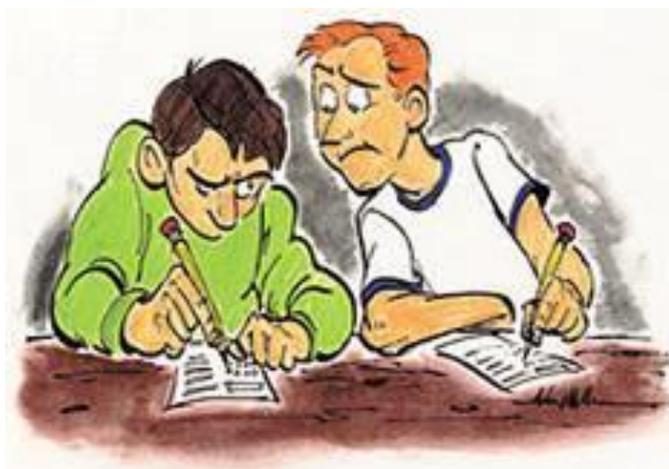
Mail

shebert847@gmail.com

Convocation

aux

Cours interentreprises



Apprenti / e

Entreprise formatrice :

Remarque Importante !

L'apprenti reçoit ce dossier d'information. Il est responsable de prendre connaissance et d'appliquer les directives. L'apprenti est évalué sur les **compétences professionnelles**, les **compétences sociales** et les **compétences méthodologiques**. Il reçoit **des points, convertis en note**. Les points sont inscrits sur la base des données de la BDEFA II.

Informations générales

| | |
|-----------------------|--|
| Direction des cours | Sandrine Hebert |
| Secrétariat | Association Suisse des Détaillants en Jouets, Secrétariat pour la Romandie, c/o UnioService, Niederfeldweg 3, 3303 Jegenstorf, unioservice@bluewin.ch |
| Formateurs | Indication sur le plan annexe |
| Lieu des cours | Cristal chromothérapie, Rue Locarno 9, 1700 Fribourg |
| Salles | Indication sur le plan annexe |
| Présence | Les cours interentreprises sont obligatoires . Sur présentation d'un certificat médical ou attestation de service , le cours sera remplacé pour les ci 1 et 2. Les ci 3 ne sont pas remplacés , l'apprenti perd 20 points en cas d'absence et le risque de ne pas être inscrit à son examen pratique . |
| Absentéisme | L'apprenti doit participer aux dix jours de cours interentreprises, faute de quoi, l'association ne l'inscrit pas à son examen pratique final . |
| Attestation | À faire signer au formateur du cours le jour même. Celle-ci se trouve à la fin du présent dossier. Preuve de présence pour l'apprenti et possibilité de se faire rembourser les frais de voyage. |
| Convocation | Chaque année l'entreprise formatrice reçoit un préavis des cours pour les CI de l'année en cours , suivi par une convocation personnalisée environ trois semaines avant le séminaire, de son apprenti. |
| Base de données | <u>Pas du ressort de l'association</u> . Dirigez-vous vers internet, BDEFA2, suivez le lien « obtenir un accès à BDEFA2 » le M.A suit les consignes. |
| Assurances | Les apprentis restent assurés par l'entreprise formatrice durant toute la journée des cours. |
| Salaire | Les apprentis ont le droit au salaire convenu dans le contrat d'apprentissage. Ce salaire ne doit pas être réduit. Il ne sera non plus crédité de vacances ou de jour de congé. |
| Voyage | Conformément à la loi fédérale, l'entreprise formatrice doit prendre en charge les frais de voyage des apprentis, leur permettant de suivre les cours interentreprises. |
| Dépenses personnelles | Toutes les dépenses personnelles, comme le café, le repas de midi sont à la charge des participants. |
| Véhicule motorisé | Il est vivement recommandé aux participants d'utiliser les moyens des transports publics. |
| Dossier de formation | Des points seront attribués au dossier de formation , veuillez le prendre à chaque cours . <u>En cas d'oubli aucun point ne sera attribué, surtout en CI 3.</u> |

| | |
|---|---|
| Classeur à présenter | Il vous sera demandé de présenter un classeur de produits, vu dans le programme des CI et des CGB. Selon les consignes transmises par la formatrice des CGB. (Etoffer vos connaissances). Il sera strictement interdit aux experts de vous le demander à l'examen pratique. |
| Produits | Il est possible que les apprentis doivent prendre des produits lors des cours. Par sécurité, l'apprenti sort avec lui les produits accompagnés d'une notice signée par un responsable de son entreprise. |
| Matériel | Prenez avec-vous les supports reçus par l'association et affaires personnelles. <ol style="list-style-type: none"> 1. Le classeur avec le support reçu et dossier formation 2. Ce dossier 3. Les travaux et produits demandés 4. Des outils d'écritures 5. Votre classeur personnalisé sur la connaissance de vos produits |
| Responsabilité | L'organisation des cours interentreprises décline toute forme de responsabilité pour d'éventuels vols, dommages ou accidents. |
| Départ | Tous les participants quittent la salle de classe sans rien y laisser, celle-ci doit se retrouver idem à l'état initial. L'association n'est pas responsable de vos oublies. |
| Dossier de formation ACD 80 pages, GCD 130 pages | Ce dossier ne peut être noté que par l'association durant les cours interentreprises. La commission d'apprentissage peut le demander à tout temps ! Il est strictement interdit aux experts de le demander aux examens pratiques. |
| Formation complémentaire <ul style="list-style-type: none"> - Commission d'apprentissage - Association | Certains apprentis doivent compléter leur apprentissage auprès d'autres entreprises formatrices, vu le manque d'assortiment, selon la loi de la formation professionnelle. Des stages de 4 mois durant les 3 ans d'apprentissage sont initialement prévus. Évidemment pas pendant les grosses périodes. L'entreprise qui accueille le stagiaire ne paye aucun frais. L'examen se déroule dans l'entreprise formatrice. |
| Examen | Une convocation est envoyée 3 semaines avant. S'y trouvent les informations suivantes : nom de l'apprenti, date et heure de l'examen, le nom des experts. L'apprenti se présente ce jour-là d'office, même en cas de cours à l'école professionnelle. Il prend son examen au sérieux et se présente sous de bonnes dispositions. Durant l'examen, il ne se retrouve pas seul au magasin. Aucun résultat n'est communiqué ! |
| Vignette | Une vignette est attribuée pour les entreprises formatrices par le canton, ce qui donne le droit de former. Lors du non-respect des règles, l'association peut retirer celle-ci. |
| Responsabilité de son apprentissage | Ayant eu toutes les informations relatives à votre apprentissage, il est de votre devoir de vérifier les dates et d'organiser son remplacement en cas d'éventuelle absence. |

Dates des cours interentreprises 2020

Jouets



Lieux : Cristal Chromothérapie
Rue Locarno 9
1700 **FRIBOURG**

Horaires : 08h30-12h00 13h00-16h20

Responsable : Hebert Sandrine
076/ 431.67.39
shebert847@gmail.com

| 1 ^{ère} année scolaire Séminaire 1 | | | Formateur |
|--|-----------------|---------|------------|
| Jeudi | 06 février 2020 | Jour 1* | Mr Kasri |
| Mercredi | 12 février 2020 | Jour 2* | Mr Millier |
| Vendredi | 06 mars 2020 | Jour 3* | Mr Millier |
| Mardi | 24 mars 2020 | Jour 4* | Mr Kasri |

| Début 2 ^{ème} année scolaire Séminaire 2 | | | Formateur |
|--|-------------------|---------|------------|
| Mardi | 01 septembre 2020 | Jour 1* | Mme Hebert |
| Mercredi | 09 septembre 2020 | Jour 3* | Mr Millier |
| Jeudi | 17 septembre 2020 | Jour 2* | Mr Kasri |
| Vendredi | 18 septembre 2020 | Jour 4* | Mr Kasri |

| Début 3 ^{ème} année Scolaire Séminaire 3 | | | Formateur |
|--|-----------------|---------|----------------------|
| Mardi | 06 octobre 2020 | Jour 1* | Mme Hebert/ Mr Kasri |
| Mercredi | 07 octobre 2020 | Jour 2* | Mme Hebert/ Mr Kasri |

*Pour le programme du jour, voir les plans de formation pour chaque séminaire dans le dossier CIE. Les apprenants reçoivent ce dossier avec la convocation au CIE 1. Ils sont tenus à se préparer dûment aux matières prévues.

Liste des dates et dossier CIE à télécharger sur <https://www.papeterie.ch/links-dokumente/schweizer-papeterien-vsp/dokumente-ausbildung/> (faire défiler la page en bas pour les documents en français).

Plan de formation séminaire 1

| 1er jour | 2ème jour | 3ème jour | 4ème jour |
|---|---|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Informations générales sur les CI et leur déroulement, sur l'examen pratique, les points... Évaluation générale sommative papeterie et jouets (programme CGB) | Jeux d'eau | Modèle de collection | Jeu préscolaire |
| Jouets pour jeux de rôles | Jeux de sport | Jouets mécaniques | Jeux instructifs |
| Jouets pour bébé et petite enfance | Engins de vol pour enfants | Set de construction pour voiture RC | Jeux pour familles et adultes |
| Figurines de fantaisie et licence | Véhicules pour enfants | Accus et appareils de charges | Jeux classiques (jeux sociétés) |
| | Jeux de sable | Machine à vapeur | Puzzles classiques et interactifs |
| | Plusieurs évaluations sommatives par séminaire | | Jouets en bois |
| | | | |

Plan de formation séminaire 2

| 1er jour | 2ème jour | 3ème jour | 4ème jour |
|--|---|---|--------------------------------|
| Poupées | Bricolage | Trains | Jeux de sociétés |
| Poupons | Pâtes à modeler | Circuits de course automobile | Jeux de cartes à collectionner |
| Peluches | Pâtes créatives | Modélisme fonctionnel | Jeux de rôles |
| Doudou bébé | Expérimentation | Kits de construction et modèles réduits | Jeux d'échec électronique |
| Puzzles classiques Puzzles | Caisse de construction et assemblage | | Jeux multimédias |
| Bois Livre d'image Jouet en bois | | | Tablettes et consoles de jeux |
| | Plusieurs évaluations sommatives par séminaire | | Objets Connectés |
| | | | Normes enfants 1er âge |

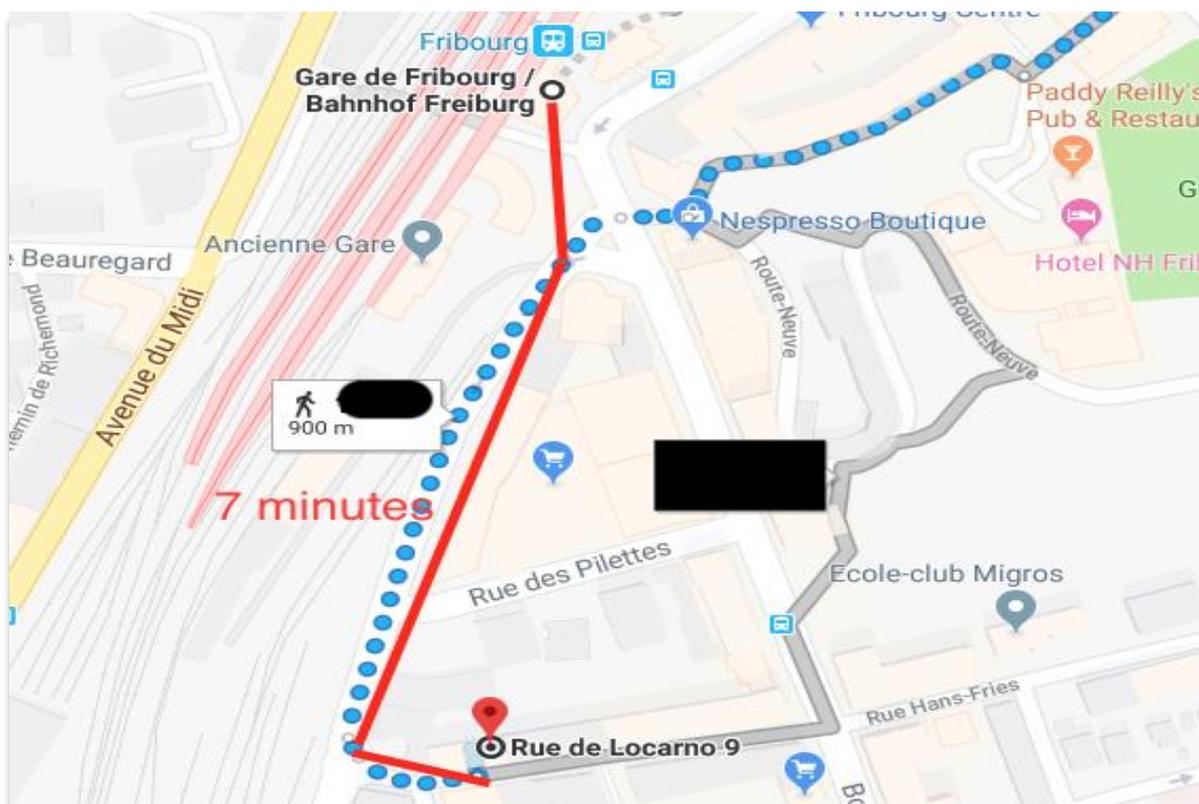
Plan de formation séminaire 3

| 1er jour | 2ème jour |
|---|---|
| Réception des classeurs marchandises traités durant les années d'apprentissages et les CI. (Étoffer les connaissances) | Présentation d'un produit : Jeux de rôle / entretien de vente sur un article de leur choix. Même principe que le Swiss Skills. |
| Réception du dossier de formation. Le support personnalisé selon entreprise Coop- Migros- Manor | Bilan des points, des présences ou autres problématiques lié pour l'examen pratique final. Les points des compétences professionnelles vous seront transmis, la totalité des points sont inscrits sur la base des données |
| Explication et préparation partie 1-2-3 et 4 / déroulement examen – protocole – experts- convocations – situations | Bilan des cours |
| Visite d'entreprise selon consigne du formateur. Traitement des entreprises – des assortiments – compléments à son entreprise | Questions – réponses divers |
| Préparation gestion du stress | |
| Plusieurs évaluations sommatives par séminaire | |

Lieu des cours

Cristal chromothérapie
Rue de Locarno 9

1700 Fribourg
076/ 412.69.11



Accès

- Transports publics : A la sortie de la gare, tous les bus en direction de Pérolles, arrêt Migros. 2 minutes de la gare.
- A pieds : Selon plan : en sortant de la gare prendre à droite, traverser la route et marcher sur la Rue des Arsenaux 7 minutes ou sur le Boulevard de Pérolles 9 minutes.
- Parking : Migros : passe devant le centre Cristal chromothérapie à 1 minute.
Aldi : le parking est une route avant le centre, 3 minutes à pieds.

Attestation des cours interentreprises

L'apprenti

Entreprise formatrice

| Séminaire 1 | Signature du formateur |
|--------------------|-------------------------------|
| Jour 1 date : | |
| Jour 2 date : | |
| Jour 3 date : | |
| Jour 4 date : | |

| Séminaire 2 | Signature du formateur |
|--------------------|-------------------------------|
| Jour 1 date : | |
| Jour 2 date : | |
| Jour 3 date : | |
| Jour 4 date : | |

| Séminaire 3 | Signature du formateur |
|--------------------|-------------------------------|
| Jour 1 date : | |
| Jour 2 date : | |